9. A. Boyle

L'honorable Ministre de la Colonisation, des Mines et des pêcheries,

QUEBEC.

Monsieur le ministre,-

rapport que dans le cours du mois de décembre dernier.

W.H.Bøyle, gardien du MEGANTIC FISH AND GAME CLUB, a

fait une plainte devant moi, contre Evangéliste Coulombe,
employé de la MEGANTIC PULP CO., pour avoir enfreint la

loi de la chasse sur le territoire du club; que la plainte
a été faite en vertu de l'article 2353; que j'ai condamné
Coulombe à \$20.00 d'amende et aux frais, et que Coulombe
a payé le dit montant. L'ai remis au plaignant la moitié
de cette amende, et je vous inclus la balance \$10.00, qui
doit retorrner à la couronne.

J'ai l'honneur d'être,
Votre tout dévoué,